

Avis de constitution

SOCIETE « BEST IMMOBILIER AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème Tranche, Lot 526, Ilot 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST IMMOBILIER AFRICA »

Objet : Vente et promotion de biens immobiliers ;
Gestion locative ;
Construction ;
Lotissement ;
Commercialisation de matériels et matériaux de construction ;
Montage de projets ;
Agriculture, élevage ;
Hôtellerie ;
Commerce général ;
Divers ;
L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;
La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;
Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème Tranche, Lot 526, Ilot 143

Dirigeant(s) M FODJO KOUASSI BINI YVES (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-02426 du 10/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15042/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

